



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 17 août 2012

**LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LE PROJET DE LOI POUR RENDRE L'ENERGIE SOLAIRE PLUS
ABORDABLE AUX PARTICULIERS ET ENTREPRISES**

Dans le cadre de l'Initiative NY-SUN, des projets de loi vont accroître les installations solaires et conduire à de nouveaux investissements dans le secteur de l'énergie solaire en croissance de l'Etat de New York

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a ratifié aujourd'hui une série de projets de loi dans le cadre de l'Initiative NY-Sun, qui rendront l'énergie solaire plus abordable pour les particuliers et les entreprises, et créeront de nouveaux emplois dans le secteur en croissance de l'énergie solaire.

Les nouvelles lois comprennent les crédits d'impôt au niveau de l'état pour la location d'équipements solaires et les accords sur l'achat d'énergie (A.34-B/S.149-B), les exonérations de taxes sur les ventes au niveau de l'état pour les équipements solaires commerciaux (A.5522-B/S.3203-B) et une extension de l'abattement sur les taxes foncières dans la Ville de New York pour les installations solaires (A.10620/S.7711).

« Les projets de loi ratifiés aujourd'hui continuent de créer une dynamique pour l'Initiative NY-Sun de l'état, en accélérant les installations d'énergie solaire et en les rendant plus abordables pour les résidents et les entreprises », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Avec les autres incitations de NY-Sun, ces projets de loi montrent l'engagement de l'état à réduire les coûts énergétiques, à développer notre secteur de l'énergie verte, à créer des emplois et à protéger l'environnement. »

L'initiative NY-Sun appelle à doubler, pour les installations en 2012, la capacité d'électricité solaire qui avait été ajoutée en 2011 sur les sites clients, et à quadrupler cette quantité en 2013.

Francis J. Murray Jr., Président et CEO, Autorité du développement et de la recherche énergétiques de l'Etat de New York (New York State Energy Research and Development Authority) (NYSERDA), a déclaré : « L'Initiative NY-Sun du Gouverneur Cuomo continue d'envoyer le message que l'Etat de New York accentue ses efforts pour développer l'énergie solaire et les technologies avancées pour soutenir l'économie de l'énergie propre en croissance dans l'état. L'Etat de New York est résolument tourné vers

French

l'expansion et le développement de ses ressources énergétiques renouvelables, assurant que l'état maintient un portefeuille d'énergies renouvelables diversifié. »

Crédits d'impôts au niveau de l'état pour la location de systèmes solaires

Cette nouvelle loi prévoit des crédits d'impôts au niveau de l'état pour les propriétaires qui obtiennent des équipements solaires par la location ou un accord d'achat d'énergie, et où l'accord porte sur au moins dix ans. Les crédits d'impôts seront disponibles pour une durée maximale de 14 ans avec un maximum de 5 000 \$ pour toutes les années.

Le recours à la location d'énergie solaire ou à des accords d'achat d'énergie - des alternatives à l'achat traditionnel de systèmes générant de l'énergie solaire - a augmenté significativement au cours des dernières années. Ce nouveau modèle commercial a le potentiel d'augmenter de façon importante le rythme des installations d'énergie solaire dans l'Etat, en réduisant ou éliminant les coûts initiaux pour le client.

La loi entre en vigueur immédiatement.

Exonérations des taxes sur les ventes sur les systèmes solaires commerciaux

La loi exonère la vente et l'installation des systèmes d'énergie solaire commerciaux des taxes sur les ventes, et autorise les municipalités et les villes à exclure ces coûts des taxes sur les ventes locales.

Ce projet de loi aide à l'installation de l'énergie solaire dans les bâtiments commerciaux, ces propriétés ayant généralement de grandes toitures et une forte demande en énergie.

La loi entre en vigueur au 1er janvier 2013.

Loi sur l'abattement sur les taxes foncières de la Ville de New York

La loi étend l'abattement sur les taxes foncières en vigueur pour les systèmes générant de l'énergie solaire dans la Ville de New York en 2013 et 2014. Cette extension permettra de réduire le coût d'installation des équipements solaires dans la Ville.

Les dépenses de systèmes générant de l'électricité solaire prises en compte comprennent les dépenses raisonnables pour les matériels, les coûts de main d'oeuvre alloués de manière appropriée à la préparation sur site, l'installation initiale et le montage, les services d'ingénierie et d'architecture, et les plans et études directement reliés à la construction ou l'installation d'un système générant de l'électricité solaire.

La loi entre en vigueur au 1er janvier 2013.

French

Le Sénateur George D. Maziarz, défenseur des projets de loi S.149-B et S.S3203-B, a déclaré : « En ratifiant ce projet de loi aujourd'hui, le Gouverneur Cuomo prend une mesure supplémentaire pour faire de l'Etat de New York un chef de file dans la génération d'énergie renouvelable. J'étais fier de défendre ces deux projets de loi au Sénat de l'Etat de New York, et croit fortement que chacun d'eux conduira notre Etat vers un meilleur avenir énergétique. En étendant les exonérations de taxes sur les ventes pour l'achat d'équipement solaire aux entreprises commerciales, et en offrant des crédits d'impôts significatifs à ceux qui choisissent de louer des équipements solaires ou d'acheter de l'énergie générée par des équipements solaires, nous prenons des mesures vigoureuses pour stimuler une industrie en croissance dans l'Etat de New York. Le Gouverneur Cuomo s'est montré un partenaire très engagé dans la création de politiques énergétiques meilleures pour notre état et j'apprécie son soutien avec ces deux projets de loi. »

Le Sénateur Andrew J. Lanza, défenseur du projet de loi S. S7711, a déclaré : « Cette loi encouragera l'utilisation des systèmes d'énergie solaire en offrant aux résidents une énergie fiable, plus propre et plus efficace. La loi servira également de stimulus économique et je remercie le Maire Bloomberg et le Gouverneur Cuomo pour leur leadership sur le front énergétique ici dans l'Etat de New York. »

Le Député Steve Englebright, défenseur du projet de loi A.5522-B, a déclaré : « Nous pouvons simultanément créer de nouveaux emplois et atteindre les objectifs fixés pour les besoins en électricité de l'Etat de New York via de l'énergie renouvelable propre. Sous l'égide du Gouverneur Cuomo, nous agissons en encourageant les investissements commerciaux à grande échelle dans l'énergie solaire et en supprimant toutes les taxes sur les ventes pour les installations et les achats solaires commerciaux. »

Le Député Herman D., Farrell Jr., défenseur du projet de loi A.10620, a déclaré : « C'est un très bon projet de loi pour les locataires dans la ville ; il stimulera aussi les investissements dans l'énergie propre et la création d'emplois dans la Ville de New York. Je voudrais remercier le Gouverneur Cuomo pour ratifier cette importante loi. »

Carol E. Murphy, Directeur exécutif de l'Alliance pour l'énergie propre de l'Etat de New York (Alliance for Clean Energy New York) (ACE NY), a déclaré : « Nous félicitons le Gouverneur Cuomo et nos responsables législatifs pour leur soutien indéfectible à l'industrie solaire en croissance de l'Etat de New York. La ratification de ces projets de loi marque une autre étape importante dans l'amélioration et le développement des opportunités d'investissements dans l'énergie solaire et contribueront grandement à renforcer l'économie de l'énergie propre de l'état. »

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French